

DANS CETTE ÉDITION...

- Mot de la présidente
- Capsule historique : Député Francoeur et la Séparation
- Nouvelles
 - Assemblée générale annuelle
 - Lancement capsules CLPH St-Édouard
 - Expositions estivales
 - Recherche administrateur
 - Lauréats Prix du Patrimoine 2019
- La Saint-Jean-Baptiste : un trait d'union
- Une infirmière de St-Patrice-de-Beaurivage à la guerre
- La croix lumineuse de St-Patrice-de-Beaurivage à la guerre
- Recensements

Mot de la présidente

L'été est à nos portes et pourtant la belle température chaude n'est pas au rendez-vous à date.

Souhaitons que la saison soit clémente pour nous permettre de visiter et de participer aux activités historiques de notre milieu. Le calendrier est bien garni. Notre territoire est riche en histoire et en patrimoine tant au nord, qu'au centre et au sud.

On a des sites exceptionnels quand je pense aux amis du marais, à la forêt seigneuriale Joly de Lotbinière, le Domaine Joly-de-Lotbinière, le Moulin du Portage et j'en passe.

Parcourez ces lieux et ressourcez-vous. Bon été à tous au nom de toute l'équipe PHSL.

Sylvie Bernard, présidente



CAPSULE HISTORIQUE : Député Francoeur et la Séparation

L'avocat, Joseph-Napoléon Francoeur (1880-1965) aurait-il été le premier homme politique à mentionné une séparation de la province de Québec du reste du Canada?

La conscription obligatoire du premier ministre Borden lors de la Première Guerre mondiale causa plusieurs tensions entre les Canadiens français et les Canadiens anglais. Les Canadiens français voyaient leurs droits et leurs besoins différents du reste de la population canadienne. C'est au parlement, le 21 décembre 1917, que le député de Lotbinière à l'Assemblée législative du Québec (de 1908 à 1936), M^e Francoeur, propose une motion relative au retrait de la fédération canadienne. Ce désir de souveraineté ne date pas d'hier. Autres faits pertinents, M^e Francoeur est l'avocat de la défense dans le procès de Marie-Anne Houde et de Téléphore Gagnon pour le martyre et la mort de la petite Aurore à Fortierville, village de la MRC voisine.

Il a fait don de sa chaise d'orateur de l'Assemblée législative à l'église de Leclercville. Ce fauteuil est maintenant celui du célébrant et il est toujours possible de l'admirer.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'assemblée générale annuelle s'est déroulée le mardi 28 mai en soirée. Le CLPH de Leclercville nous a montré des extraits de capsules historiques dont le dévoilement est mentionné au prochain article ci-dessous. Les membres présents ont eu droit à une visite du local de PHSL.

Un grand changement est apporté au sein du conseil d'administration. C'est avec regret que Mme Mélanie St-Jean quitte le conseil d'administration cette dernière ayant déménagé à l'extérieur de la MRC de Lotbinière. Il en est de même pour M. Serge Laflamme admirateur. Conséquemment, un nouveau membre vient s'intégrer à notre conseil soit Mme Sylvie Fortin Graham.

Le tout s'est terminé convivialement par quelques bouchées préparées par Christine Rousseau. Merci à tous les participants.

Nous tenons sincèrement à exprimer toute notre gratitude envers Mélanie St-Jean qui, depuis déjà 10 ans s'est impliquée corps et âme dans notre société. Mélanie demeure collaboratrice et continuera à s'impliquer dans certains dossiers. Nous remercions également M. Serge Laflamme de son implication pendant un an. Nous souhaitons bienvenue à Mme Sylvie Fortin Graham qui saura sans aucun doute apporter une nouvelle vision à notre société d'histoire régionale.

LANCEMENT DES CAPSULES HISTORIQUES CLPH ST-ÉDOUARD-DE-LOTBINIÈRE

Invitation

*Sous le chapiteau du parc des loisirs
samedi 22 juin 2019, de 13 h 30 à 15 h*

Lancement du DVD

***Des métiers d'hier à aujourd'hui
Nos aînés se racontent***

La société Patrimoine et Histoire des seigneuries de Lotbinière est fière de vous inviter au lancement de ce documentaire de la Collection Villages et Visages en Lotbinière.

Le Comité Patrimoine et Histoire de Saint-Édouard a recueilli sur vidéo, les précieux témoignages de femmes et d'hommes qui ont vécu les transformations majeures de leur métier et de leur vie quotidienne au cours du XXI^{ème} siècle à Saint-Édouard-de-Lotbinière.



LE BULLETIN DE LIAISON

Éditeur

Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière

Rédaction et mise en page

Mélanie St-Jean et Sylvie Bernard

Lecture

Sylvie Bernard, Claude Crégheur

Dépôt légal 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

ISSN : 2371-9362

Coordonnées :

Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière (PHSL)

6375, rue Garneau

Sainte-Croix (Québec) G0S 2H0

patrimoinelotbiniere@gmail.com

Tél. : 418.926.3407 poste 227

<http://sphslotbiniere.org/>

Conseil d'administration

Sylvie Bernard, présidente

Christine Rousseau, vice-présidente

Sylvie Fortin Graham, secrétaire

Claude Crégheur, trésorier

Collaborateurs (trices)

Mélanie St-Jean

Marie-France St-Laurent

Ethnologue et agente de développement culturel de la MRC de Lotbinière

418 926 3407, poste 222

[marie-france.st-](mailto:marie-france.st-laurent@mrclotbiniere.org)

[laurent@mrclotbiniere.org](mailto:marie-france.st-laurent@mrclotbiniere.org)

La parution du *Bulletin de liaison* est trimestrielle.

La reproduction et la citation des textes parus dans le *Bulletin de liaison* sont encouragées à condition d'en indiquer la source. Les textes écrits n'engagent que leurs auteurs.

PHSL est un organisme à but non lucratif créé en 2005 dont la principale mission est la promotion du patrimoine et de l'histoire de la région de Lotbinière.

EXPOSITIONS ESTIVALES**Presbytère de Leclercville**

Cet été au presbytère de Leclercville se tiendra une exposition démontrant l'aspect du bureau seigneurial à l'époque du seigneur Joly. À cette fin, du mobilier appartenant au seigneur et d'autres meubles provenant de cette époque ont été mis en place pour reconstituer cet appartement. Lors de cette visite, vous aurez également l'occasion de voir des documents d'archives de toutes sortes.

**La forêt seigneuriale Joly de Lotbinière**

Avec une superficie de 160 km², la Forêt seigneuriale Joly de Lotbinière est la plus importante forêt publique des basses-terres du Saint-Laurent. Elle fait partie de la MRC de Lotbinière et chevauche les municipalités de Leclercville, Saint-Édouard, Saint-Janvier-de-Joly et Val-Alain. Les 16 km de randonnée du Sentier des Trois fourches, le long de la rivière du Chêne, donnent un aperçu de la richesse des lieux.

Pour en savoir plus :
(Source photo) <https://www.foretjolydelotbiniere.org/>

Domaine Joly-De Lotbinière

Dimanche 4 août, 11 h : Sur les traces de nos poètes romantiques

Un hommage à quatre créateurs de la région Chaudière-Appalaches : Pamphile Le May (Lotbinière), Louis Fréchette (Lévis), William Chapman (Beauceville) et Philippe Aubert de Gaspé (Saint-Jean-Port-Joli).

Des musiques de compositeurs romantiques québécois et français, jumelés à des chants populaires de leur temps, colorent des poèmes et récits qui nous font découvrir les sources d'inspiration de ces auteurs : la vie paysanne et citadine, les voyages ou exils en France et aux États-Unis, les beautés de la nature, etc.

Une occasion unique de découvertes musicales, poétiques et historiques!
Une coproduction de via Musique/Terra Nova et du Domaine Joly-De Lotbinière.

Recherche administrateurPrésentation

Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière compte sur un conseil d'administration de cinq (5) membres élus. Il est soutenu par une ethnologue, agente de développement culturel en la personne de Marie-France St-Laurent. En plus du rôle et des responsabilités qui incombent aux administrateurs, ceux-ci sont également impliqués dans la réalisation de projets à caractères patrimoniaux et historiques afin de mettre en valeur l'histoire et le patrimoine de la MRC de Lotbinière. De plus, le Conseil d'administration tient à être représentatif dans l'ensemble du territoire de la MRC de Lotbinière. Les membres issus des différentes municipalités sont encouragés à déposer leur candidature et à participer aux décisions du Conseil d'administration de la société régionale.

Exigences du poste


Outre le temps à investir, les personnes élues au poste d'administrateur ou administratrice doivent être conscientes qu'il s'agit d'une fonction non rémunérée.

Entrée en poste

Les administrateurs et administratrices élus entreront en fonction lors de l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu en mai 2019.

Profil recherché

- Avoir un intérêt pour le patrimoine, l'histoire ou la généalogie
- Être autonome, dynamique et proactif
- Apprécier le travail d'équipe
- Être assidu pour les rencontres du conseil d'administration (7-8 rencontres par année)
- Se rendre disponible pour des rencontres des comités de travail, selon le cas
- Participer aux activités de l'organisation au besoin
- Représenter l'organisation lors d'activités au besoin.



Votre
contribution
assurera
la continuité de
la société.

Modalités pour déposer votre candidature

Les candidates et candidats intéressés doivent :

- Résider sur le territoire de la MRC de Lotbinière
- Être âgés de 18 ans ou plus

La date limite pour soumettre votre candidature est le 15 avril 2019.

Le conseil d'administration Patrimoine et histoire des seigneuries de Lotbinière vous remercie pour votre intérêt et vous invite à faire parvenir votre candidature à :

Mme Sylvie Bernard, présidente

Courriel : patrimoinelotbiniere@gmail.com

LAURÉATS PRIX DU PATRIMOINE 2019

La société régionale tient à féliciter les lauréats aux prix du patrimoine 2019. En voici les catégories :

Conservation et préservation :



Le récipiendaire est les *Amis du moulin du Portage* de Lotbinière pour la réfection de la toiture en bardeaux de cèdre. Cette réfection a nécessité une collecte de fonds de 200 000 \$. Ces travaux assurent la préservation de l'ancien moulin à farine classé bien culturel depuis 1964 et qui est devenu par la suite une salle de spectacle.

Vous pouvez consulter leur site web :

<https://www.moulinduportage.com/>

Diffusion et interprétation:



Le récipiendaire est la *Troupe dans le temps* de Saint-Gilles-de-Lotbinière pour sa pièce de théâtre *Comme dans le temps*. Plus de 1500 spectateurs ont découvert l'histoire de Lotbinière par la diffusion de cette pièce de théâtre musicale qui relatait 150 ans d'histoire, l'une canadienne-française et l'autre irlandaise.

Vous pouvez consulter leur site web :

<http://www.troupedansletemps.sitew.ca>

Porteur de tradition :

Le récipiendaire est Mathieu Vaillancourt de Saint-Agapit. Depuis 20 ans cet ébéniste architectural se spécialise dans la fabrication de menuiserie et d'ébénisterie traditionnelle. Il conseille, enseigne et transmet sa passion des bois nobles.

Préservation et mise en valeur du paysage :

Le récipiendaire est *Les amis du marais* de Saint-Antoine-de-Tilly. L'aménagement du quai en 2017 a permis de mettre en valeur le site tout en cherchant à l'intégrer dans l'environnement naturel du marais. Le quai est maintenant sécurisé et permet l'accès au fleuve.

Vous pouvez consulter leur site web : <https://www.amisdumarais.com/>

LA CROIX LUMINEUSE

Depuis 1860, il existe une croix sur un joli mont du rang Saint-Charles qui surplombe le village de Saint-Patrice. Longtemps en bois, lors des fêtes des 75^e tenues en 1946, une croix en fer est érigée sur une base de béton coulée sur la propriété de M. Louis Blais le propriétaire d'alors. La tradition orale veut qu'elle ait été soudée bénévolement par MM. Patrick Camden, Émile Roberge et Maurice Blais dans les locaux même du garage Blais (Blais Auto Parts Ltd) après qu'on eût organisé une souscription publique pour défrayer le coût de l'acier.

Dès 1952, la croix est illuminée la nuit et ainsi visible à plusieurs kilomètres à la ronde. Puis, à l'initiative du maire de l'époque (Lewis Camden) et avec de l'argent fourni par les Chevaliers de Colomb, le système d'éclairage rendu désuet est modernisé en 2011.

Depuis 2017, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Patrice-de-Beaurivage, le Comité Histoire et patrimoine planche sur le projet de citation de la croix en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel. Ce qui devait être simple et peu coûteux à finalement pris beaucoup de temps et s'est avéré passablement plus compliqué que ce qui était prévu au départ. (Il suffit seulement d'une résolution du Conseil municipal pour que la citation prenne effet). Sauf que la loi est ainsi, rédigée que « l'objet » à citer au patrimoine devient la responsabilité du propriétaire du lieu où ledit « objet » est situé; ce qui implique que, advenant un sinistre, le propriétaire foncier est tenu de remettre « l'objet cité » dans l'état où il se trouvait avant le sinistre, et d'en assumer les coûts. Le propriétaire actuel ayant donné son accord sauf en ce qui a trait aux obligations financières, nous avons donc rédigé une lettre d'entente qui le libérait de ses obligations, la municipalité le dégageant de ses obligations légales. Ce document s'est révélé sans valeur légale. Nous avons alors mandaté le notaire Lessard afin d'établir un acte valide, lequel vient tout juste d'être signé par les parties et homologué.

Au Comité local maintenant de procéder en vertu de la chronologie et de l'échéancier strict prévu au texte de loi soit : présentation et adoption de l'avis de motion par le Conseil municipal; transmission de l'avis spécial écrit au propriétaire; publication de l'avis public concernant la séance du Conseil local du patrimoine; tenue de cette séance publique d'information; transmission de l'avis du Conseil local du patrimoine au Conseil municipal; adoption du règlement de citation; transmission du règlement au propriétaire; et finalement, transmission du règlement au registraire du patrimoine culturel pour l'inscription au Registre du patrimoine culturel.



Crédit photo Yves Demers

La citation de la croix lumineuse a pour but de protéger et de mettre en valeur ce bien patrimonial lequel présente à notre avis un intérêt public indéniable; l'emblème religieux, fut-il témoin des valeurs d'une autre époque, évoque justement des qualités historiques intéressantes, sans compter l'apport esthétique à l'environnement visuel. En outre, la citation « assure l'inscription du bien au Registre du patrimoine culturel Québec et sa diffusion dans le Répertoire du patrimoine culturel du Québec ».

En terminant, le Comité tient à souligner la généreuse implication financière des Chevaliers de Colomb pour la réfection de la base de béton sur laquelle est rivetée la croix.

En 1834, inspirée par le journaliste Ludger Duvernay, la société montréalaise « Aide-toi et le Ciel t'aidera » met au point les détails d'un banquet qui fera naître une fête nationale : la Saint-Jean-Baptiste. Le 24 juin, à la lueur des lanternes, on dîne et l'on boit à la santé du peuple canadien. En 1837, malgré le climat politique orageux, on a célébré l'événement dans les principales villes du Bas-Canada en appliquant le principe de « l'achat chez nous ». Boycottant les denrées importées de l'Angleterre, on s'était fait une gloire de ne manger et ne boire que des produits d'ici. Les Troubles venus, on ne songe guère à fêter. En 1839, à Burlington où il s'est réfugié, Ludger Duvernay souligne le 24 juin par la tenue d'une assemblée à laquelle il convie d'autres exilés.

Au retour des patriotes au Bas-Canada, en 1842, l'accent est mis sur la reconstruction. D'une manière générale, lorsqu'ils ne sont pas anglophiles ou anglomanes, les Canadiens se serrent volontiers les coudes et font abstraction de dissidences personnelles pour faire front commun. Dans cette perspective, il paraît impérieux de redonner la fierté aux Canadiens humiliés par les récents événements. Tout naturellement, l'idée de ressusciter la fête nationale vient à l'esprit des chefs de file.

C'est à Québec, en 1842, qu'elle reprend vie, à la suite d'un appel lancé par Pierre-Martial Bardy qui, dans le *Fantasque*, invite ceux et celles que la reprise des manifestations associées à la Saint-Jean-Baptiste intéresse à se manifester. La réponse est enthousiaste. Prélude aux défilés futurs, on quitte la messe en procession et, le soir, un banquet magnifique dans sa sobriété, réunit deux cents convives

« Les amis de la tempérance, écrit le Canadien du 27 juin, apprendront avec plaisir qu'il ne s'est bu à ce repas aucune boisson enivrante; la limonade, la bière de gingembre, la bière d'esprit d'épinette et le sirop de citron ont fait tous les frais du boire. »

À Montréal, l'année suivante, le 8 juin, les Montréalais, invités à le faire par Ludger Duvernay, Denis-Benjamin Viger et d'autres, se réunissent au marché Sainte-Anne pour réorganiser l'ancienne association qui se donne une vocation d'oeuvre charitable vouée au bien de ses membres et des Canadiens en général. L'Association Saint-Jean-Baptiste vient de naître. Pour le 24 juin, on prévoit messe, procession et banquet. Le 20 juin, c'est la catastrophe. Boucherville brûle en partie et, dans le but de venir en aide aux sinistrés, on verse à un fonds de secours l'argent donné par les souscripteurs pour leur participation au banquet. Néanmoins, une messe

solennelle célébrée à l'église Notre-Dame rassembla les Montréalais éblouis par un pain-béni splendide, « haut de 18 étages », par la musique de l'organiste de la cathédrale, T. Cherrier, les voix de messieurs « Fortin père et fils de Laprairie » et par « la bande du 71e » qui joua plusieurs de nos airs nationaux. À la sortie de la messe, un millier de membres de l'association de tempérance « se rendirent processionnellement à la paroisse vers 8 heures et demie, avec leurs riches bannières, et tous décorés de leurs médailles de la tempérance » défilèrent rue Notre-Dame pour retourner à la cathédrale d'où ils étaient partis. « Aussitôt que tous les membres de la tempérance furent en marche, la bande se plaça à leur suite et joua l'air de Vive la Canadienne, une autre procession se forma, composée des autres citoyens qui avaient assisté à la messe. « À la suite de la musique était une jolie bannière peinte à la hâte par monsieur Rodier, et représentant, d'un côté Saint-Jean-Baptiste et de l'autre un cultivateur canadien, entouré de gerbes et de branches d'érables. »

Pour que leur fête soit plus belle l'année suivante, plusieurs « Dames canadiennes » offrent d'employer « leurs loisirs à broder les bannières et les étendards nécessaires » aux manifestations prévues pour 1844.

Cette année-là, rien ne semble pouvoir désorganiser les activités qui débutent au son du gros bourdon « Jean-Baptiste », la cloche du Séminaire Saint-Sulpice, qui, le dimanche 23 juin, à midi, annonce la tenue des fêtes du lendemain. L'événement est d'importance puisqu'on célèbre le dixième anniversaire du banquet donné en 1834.

Une réunion tenue le 18 juin précédent, à l'Hôtel Nelson, avait permis aux organisateurs de réitérer le voeu que cette fête annuelle « resserre entre tous les compatriotes canadiens, ces sentiments d'union, de sympathie et de fraternité qui répandent sur la vie sociale une si douce et si bienfaisante influence ». Quant au rôle que l'Association de bienfaisance entendait désormais jouer, la *Minerve* du 20 juin le résume ainsi : « Que notre société (soit) un point de ralliement sur lequel la grande famille canadienne pourrait compter et jeter les yeux dans un temps d'orage et de calamité publique. Qu'elle avait encore le bon effet de faire rencontrer ensemble tous les Canadiens, d'établir entre eux une connaissance plus intime et une bonne amitié. »

Malgré cela, on ne pouvait empêcher la presse anglaise de traiter l'événement comme étant une manifestation politique menaçante.

1918 : CENTENAIRE DE LA FIN DE LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE ET DE LA GRIPPE ESPAGNOLE

Au cours de l'année 2018, j'étais conscient que nous vivions le centenaire à la fois de la signature de l'Armistice de la Première Guerre mondiale et qu'à l'automne de 1918, la pandémie de grippe espagnole avait atteint le Canada et le Québec touchant à des degrés divers, presque toutes les familles québécoises, dont les gens de Lotbinière.

Le milieu militaire a l'habitude de souligner les grands événements et tous les belligérants de la Première Guerre mondiale (1914-1918) ont commémoré leurs victimes. Des milliers de livres et d'articles ont été publiés à ce sujet.

Il en est autrement de la grippe espagnole dont on sait peu de choses et dont les souvenirs familiaux sont couverts d'un grand manteau de souvenirs flous. Grâce à deux lectures, j'ai pu combler de sérieuses lacunes sur la participation des Québécois à la Première Guerre mondiale, mais j'ai pu également me faire une idée plus précise de l'ampleur à l'échelle planétaire de cette pandémie d'influenza qui au travers de trois vagues successives a tué davantage de personnes que la Première Guerre mondiale avec plus de 50 millions de morts.

Des recherches réalisées avec des passionnées de généalogie et d'histoire ont permis de mieux mesurer l'influence de ces deux événements majeurs et leur impact au Québec et au Canada. Les sources identifiées viennent de bulletins de sociétés régionales et ont été publiées à d'autres moments qu'en 2018. Cela m'a permis de mieux cerner l'impact de ces deux événements à caractère international sur notre milieu.

Le premier livre que je vous recommande concerne le rôle des Québécois et l'organisation de l'effort de guerre auquel le Canada a consenti. Son titre est : *Le Québec dans la Première Guerre mondiale, sacrifice, détermination, Victoire*; sous la direction du brigadier-général Richard Giguère (ret.). Cet ouvrage vient d'être publié par les Presses de l'Université Laval. Le deuxième livre, celui-là consacré à la pandémie d'influenza s'intitule : *La grande tueuse, comment la grippe espagnole a changé le monde*. Son auteur est Laura Spinney et la version française est de 2018 et l'éditeur est Albin Michel. Ce deuxième livre est d'autant plus important, car le premier consacré à l'effort de guerre a complètement évacué la pandémie de 1918 qui a touché beaucoup de soldats, qui l'ont essaimé lors du retour et qui en sont peut-être le foyer d'origine. Mme Spinney va même avancer «...avec ses 50 à 100 millions de morts, la grippe espagnole fit plus de

victimes que les deux guerres mondiales réunies, et fut sans doute la plus grande pandémie que l'humanité ait connue.» (page de la 4e couverture.)

UNE INFIRMIÈRE À LA GUERRE ET AU SECOURS DES MALADES D'ICI

Au moment de l'armistice, on apprend que 37 000 troupes canadiennes sont actives dans les zones de combat. En support à ces troupes, on dispose du Corps médical de l'Armée canadienne (CMAC). C'est la moitié des médecins canadiens qui ont été envoyés outre-mer durant les hostilités. La capacité de lits pour les blessés est passée de 3 000 en 1915 à plus de 40 000 lits à la fin des hostilités. Le CMAC avait été créé en 1904 suite aux leçons de la Guerre des Boers, peu d'années auparavant. Au total, en France et en Angleterre, ce sont 1451 médecins répartis dans 37 unités, dont 16 hôpitaux.

Le soutien aux malades et à l'équipe médicale reposait sur le Corps infirmier militaire canadien (CIMC). Plus de 3 000 infirmières, dont 2500 outre-mer ont fait partie de ce corps essentiellement féminin. C'était la seule porte qui était offerte aux femmes qui désiraient servir dans les forces armées de son pays. Elles ont été nommées au rang d'officière avec le grade de lieutenant.

Parmi une infirmière qui a témoigné de son travail en France, nous trouvons une résidente de St-Patrice-de-Beaurivage. Celle-ci a témoigné dans le bulletin *Le bercail*, de mai 1996, Vol. 4 no. 4. et portant sur *La grippe espagnole* : « La grippe espagnole a commencé, comme on disait, avec les soldats américains, ses ravages avaient débuté avant que je sois partie de Meaux dans le nord de la France. Il nous arrivait des trains remplis de malades de la grippe espagnole. On ne savait pas ce que c'était. On ne savait pas pas non plus, ce qu'on pouvait faire avec eux. Les médecins mettaient les malades au lit et ils mouraient après quelques jours. Il n'y avait rien à faire. » p.10.

Cette infirmière est donc revenue chez elle et voici ce qu'elle a trouvé dans son village : « Il y avait beaucoup de cas à Beaurivage, je les ai tous soignés. Je n'ai perdu personne. J'allais de maison en maison les voir. Parfois, on venait en voiture me chercher... J'allais aussi un peu partout dans le village et alentour. J'ai dû soigner vingt à vingt-cinq personnes de cette façon... Tout le monde avait peur. Les médecins ne pouvaient rien faire. Que voulez-vous? Il n'y avait pas de médicaments. Seulement l'aspirine, c'est tout.»

Pour cette infirmière, la maladie avait été transportée par les personnes revenant d'Europe. Elle était bien placée pour le savoir. Une des caractéristiques de cette terrible grippe de 1918 est qu'elle a frappé de jeunes adultes et que la mort était précédée de saignements du nez et des poumons. Aujourd'hui, il émet l'hypothèse que l'aspirine dont on connaît maintenant le rôle comme anticoagulant du sang a pu favoriser ces morts atroces peu typiques de la grippe (virus d'influenza).

En réalité, ces citations du bulletin *Le Bercaill* proviennent du Journal patrimonial *Le St-Patrice* et l'entretien avec l'infirmière a été réalisé en 1985 et 1986. Il est intéressant de noter que ce témoignage nous en apprend sur la pandémie telle que vécue par un témoin en France et dans son village à son retour. Les militaires à qui nous devons l'ouvrage collectif sur la participation québécoise à cette guerre ne sont demeurés silencieux, aucun traître mot sur la grippe et ses morts en 1918.

Mais qui est donc cette mystérieuse infirmière qui a été en mesure de témoigner sur la tragédie de cette grippe tant en Europe que parmi les siens. Voici ce que nous dit le *Bercaill*: « Mme Georgina Simpson Ross, fille de Arthur Davidson Ross et de Mary Clarke Simpson Ross, seigneur et seigneuresse de la Seigneurie St-Gilles de Beaurivage, mariée à Carlyle Roy en 1920 et veuve depuis 1973.

3. LA PROCHAINE PANDÉMIE?

Selon Laura Spinney, les autorités médicales savent que nous ne sommes pas à l'abri d'une prochaine pandémie de grippe ou d'une pandémie d'une autre origine infectieuse. La réflexion qui s'est imposée à moi alors, a été de me dire qu'il était presque scandaleux qu'en 1918, si peu a été consacré à la compréhension de ce fléau.

C'est dans cet état d'esprit que je me voyais commencer l'année 2019. Mais le hasard m'a apporté quelques signes d'espoir. IL y a encore quelques lumières qui

brillent dans le noir des événements. Pendant la période des Fêtes, je tombe sur un poste de télévision où je passe rarement mes soirées. IL s'agit de la chaîne CPAC qui pendant que le parlement canadien ne siège pas, nous offre divers documentaires. Au bas de l'écran, je vois apparaître les mots: GRIPPE ESPAGNOLE. Le lendemain, je vais sur le site internet de cette chaîne spécialisée et je trouve deux documents de 50 minutes portant sur ce sujet. Le premier document traite de la grippe espagnole au Canada en 1918 avec au moins 50 000 décès. Aller voir ce document particulièrement bien fait. En conclusion, nous apprenons que le Canada dispose aujourd'hui d'une équipe formant le Conseil fédéral d'hygiène, dont un laboratoire national de microbiologie. Le documentaire se termine par cette phrase: IL N'Y QUE TROIS CHOSES DE CERTAINES DANS LA VIE: LA MORT, LES TAXES ET LA GRIPPE. Je reconnais là le documentaire de la veille.

Mais CPAC me proposait aussi un documentaire de 50 minutes sous forme d'une table ronde. Nous y voyons, la Dre Theresa Tam, une scientifique, mais surtout l'administratrice en chef de la Santé publique du Canada. En cas de pandémie, c'est elle qui a la responsabilité de mettre en place, le plan d'intervention au niveau canadien. Elle mentionne qu'advenant cette possibilité, elle va faire le plein de son frigo, car elle n'aura plus le temps de cuisiner, et se préparer à plusieurs nuits sans sommeil. Une historienne de Winnipeg qui s'intéresse à ce sujet fait partie de cette table ronde. On y apprend énormément de choses et surtout on est réconforté de savoir que malgré le peu de commémoration en 2018, le Canada est prêt pour la prochaine fois. D'ici là, la vaccination annuelle demeure la meilleure prévention.

D'OÙ VIENNENT CES MOTS? « Sirop et sorbet ».

Saviez-vous que plus de 4000 mots espagnols trouvent leurs racines dans la langue arabe?

Le peuple arabe a occupé l'Andalousie pendant plus de huit siècles pour ensuite être chassé vers la côte africaine. Ils ont laissé un patrimoine important qui est toujours présent dans le sud de l'Espagne. Parmi ces patrimoines, on retrouve le patrimoine linguistique dont plusieurs de ces mots ont migré vers le français. Les mots « sirop » et « sorbet » ont la même étymologie qui vient du mot arabe *sarab* qui signifie « boisson ».

Sources : REY, Alain. *Dictionnaire historique de la langue française*. Dictionnaire LE ROBERT, Paris, 2016, 2769 pages. *Le Grand Robert de la langue française*. Dictionnaires et encyclopédies non spécialisés. Bibliothèque Université Laval. En ligne. <http://www.bibl.ulaval.ca/web/linguistique/dictionnaires-et-encyclopedies#contenu>. Consulté le 11 juin 2019.

J'imagine que plusieurs d'entre vous ont déjà utilisé les recensements dans vos recherches généalogiques et historiques. Ils sont une importante source d'informations. Il faut prendre un certain temps pour les décortiquer et en retirer des renseignements inédits. Il y a bien sûr les données nominatives des personnes recensées, mais il y a aussi les données en agriculture, les commerces, les bâtiments, etc. En consultant le recensement de 1861, j'ai été attiré par la description des types de bâtiments qu'habitaient les familles recensées ainsi que les commerces, les églises, etc. C'est ce que je veux vous partager dans cet article.

En 1861, en Lotbinière, il a y eu 5 villages recensés : St-Gilles, St-Flavien, St-Antoine-de-Tilly, Ste-Croix, Saint-Louis-de-Lotbinière, St-Sylvestre et Ste-Agathe. D'abord il y a 5 types de maisons recensées : de pierre, de brique, de bois (planche), de pièce sur pièce et même les cabanes ou bicoques. Par la suite, les recenseurs ont déterminé le nombre de commerces, d'écoles et d'églises (selon la confessionnalité).

Premier fait surprenant, c'est le village de St-Sylvestre qui compte le plus grand nombre de familles soit 589 qui habitent 547 maisons, suivi de Saint-Louis-de-Lotbinière avec 509 familles habitant 458 maisons suivis de près par St-Antoine-de-Tilly avec 503 familles habitant 447 maisons. Viennent ensuite Ste-Croix pour 305 familles habitant 295 maisons, St-Gilles pour 169 familles habitant 161 maisons, St-Flavien pour 102 familles habitant 93 maisons et finalement Ste-Agathe pour 69 familles habitant 66 maisons. On constate donc que dans tous les villages, on a parfois plus d'une famille par maison. Il est aussi mentionné dans le recensement que tous les villages ont des maisons inhabitées ou abandonnées.

Maintenant quels sont les types de maisons habitées par nos ancêtres?

Village	Pierre	Brique	Bois (planche)	Pièce sur pièce	Bicoque
St-Gilles	---	---	---	161	---
St-Flavien	---	---	---	93	---
St-Antoine	5	---	20	422	---
Ste-Croix	6	---	16	273	---
St-Louis	16	1	17	424	---
St-Sylvestre	1	---	32	497	17
Ste-Agathe	---	---	---	66	---

Il y a aussi les lieux publics qui ont été recensés. En voici la description :

Village	Boutique et magasin	Auberge et taverne	École	Église catholique	Église anglicane	Église presbytérienne
St-Gilles	5	2	2	1	1	---
St-Flavien	---	---	---	1	---	---
St-Antoine	11	---	---	1	---	---
Ste-Croix	7	1	4	1	---	---
St-Louis	13	---	5	1	---	---
St-Sylvestre	7	1	---	1	3	1
Ste-Agathe	---	---	---	1	---	---

Comme moi, vous êtes sûrement surpris de constater qu'il n'y a pas d'écoles qui ont été recensées à St-Flavien, St-Antoine, St-Sylvestre et Ste-Agathe. Quelles en sont les raisons ? Le recensement est muet sur le sujet. On ne peut qu'imaginer que les recenseurs qui ont passé dans ces villages ont tout simplement omis de les mentionner. Nous savons que l'organisation scolaire était une des premières tâches des communautés religieuses ou des autorités municipales.

Chacun des recensements pourrait être décortiqué de cette façon pour plusieurs aspects de la vie de nos ancêtres. Un travail colossal, mais dont l'exemple que je partage avec vous aujourd'hui peut en intéresser plus d'un.